Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 25 March 2025
Version mise à jour, date de publication antérieure: 15 January 2005

Maroc

Zones humides de l'oued El Maleh

Date d'inscription	15 January 2005
Site numéro	1486
Coordonnées	33°30'06"N 07°19'50"W
Superficie	450,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Complexe composé de deux zones humides très différentes situées sur un cours d'eau atlantique, oued Al Maleh, dans la région de Mohammedia. La principale entité est un marécage littoral correspondant à l'embouchure de l'oued, dernier vestige d'une large plaine alluviale occupée par la ville de Mohammedia ; ce marécage est réduit actuellement à une petite steppe salée inondée de façon temporaire, parcourue par un canal artificiel qui a remplacé le cours de la rivière. La deuxième est un ancien petit lac de barrage situé à 30 km de l'embouchure. Très envasé, ce dernier a donné naissance à une tamariçaie dense et haute qui prolonge le lac de barrage vers l'amont.
Le lac de barrage a été considéré comme Site d'Intérêt Biologique et Ecologique dans le Plan Directeur des Aires Protégées du Maroc.
80 espèces d'oiseaux ont été relevées dans le complexe, dont 47 espèces d'Oiseaux d'eau, 28 espèces de Passereaux et 3 espèces de Rapaces. Cette diversité est étroitement liée à la diversité des biotopes du milieu.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	GREPOM, Faculté des Sciences
Adresse postale	Faculté des Sciences Ben Msik, B.P. 7955, CASABLANCA Faculté des Sciences et Techniques, BENI MELLAL

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Agence Nationale des Eaux et Forêts
Adresse postale	Quartier Administratif, Rabat- Chellah 10002

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2016
Jusqu'à l'année	2023

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Zones humides de l'oued El Maleh

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui ◉ Non ○
(Mise à jour) Les limites ont été marquées plus précisément	☑
(Mise à jour) Les limites ont été étendues	☐
(Mise à jour) Les limites ont été restreintes	☐
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie
(Mise à jour) For secretariat only: This update is an extension	☐

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0

Description des limites

La zone humide de Mohammedia est située à l'embouchure de l'oued Al Maleh, au sein de la ville de Mohammedia, ville du littoral atlantique marocain à 65 km au sud de Rabat et à 20 km au nord de Casablanca.
Le barrage de l'oued Al Maleh est une vielle petite retenue artificielle, située à 30 km de l'embouchure de cet oued et à 25 km au nord de Casablanca. L'accès au barrage se fait à partir de Mohammedia ou de Aïn Harrouda (Nord de Casablanca) par la route secondaire RS 107 jusqu'à Tit Mellil puis par la RS 106. Les deux points d'eau appartiennent à la province administrative de Mohammedia.
Le site est logé sur deux réserves de chasse permanente nommées "Barrage Oued El maleh" et "Grand Casablanca" avec un pourcentage respectivement de 92 et 5, les deux réserves étant classée comme OECM.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Casablanca-Settat
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Mohammedia

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui ○ Non ◉

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui ○ Non ◉

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha): 450

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG: 450.248

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Maroc atlantique moyen
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Saharan Upwelling
Écorégions terrestres du WWF	Mediterranean woodlands and forests
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Atlantic Northwest Africa

Autre système de régionalisation biographique

Division géographique du Maroc

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

☑ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis	S'il faut considérer une valeur hydrologique pour le site, elle devrait être affectée aux apports fluviaux, qui contribuaient autrefois à recharger la nappe côtière et à réduire sa salinité. Toutefois, de par son fonctionnement hydrologique, ce complexe intra-urbain peut encore servir de représentant de plaine d'inondation côtière.
Autres services écosystémiques fournis	Le complexe intra-urbain possède de grandes potentialités en termes de développement du tourisme scientifique et écologique et de l'éducation à l'environnement ; il est fréquemment utilisé dans ce sens par les écoles et les ONGs locales. Il servirait également d'exemple typique d'occupation humaine non durable et risquée des zones humides affectées par les changements climatiques.
Autres raisons	C'est un zone humide intra-urbaine encore peuplée d'oiseaux d'eau, bien que située dans une zone à la fois touristique et industrialisée. Elle est ainsi unique en son genre à l'échelle nationale.

☑ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

☑ Critère 3: Diversité biologique

Justification	80 espèces d'oiseaux ont été relevées dans le complexe, dont 47 espèces d'Oiseaux d'eau, 28 espèces de Passereaux et 3 espèces de Rapaces. Cette diversité est étroitement liée à la diversité des biotopes du milieu ; six espèces d'oiseaux remarquables fréquentant le site en période d'hivernage et/ou de migration : Marmaronetta angustirostris, Netta rufina, Tadorna tadorna, Phoenicopterus ruber, Platalea leucorodia et Larus audouinii. Le site est considéré parmi les plus importants (à l'échelle nationale) pour la reproduction de Marmaronetta angustirostris. D'autres espèces remarquables sont des nicheurs très probables (Ixobrychus minutus, Nycticorax nycticorax, Netta rufina et Fulica cristata). Présence d'une plante endémique du Maroc : Polygonum balansae ssp. rhizoxylon.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	*Polygonum balansae rhizoxylon*	☐	☑	☐		☐		plante endémique du Maroc

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																	
CHORDATA	*Aves*	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐					☐	☐		
CHORDATA / AVES	*Fulica cristata*	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐				LC	☐	☐		
CHORDATA / AVES	*Ichthyaetus audouinii*	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐					☐	☑	CMS Annexe II	
CHORDATA / AVES	*Ixobrychus minutus*	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐				LC	☐	☐		
CHORDATA / AVES	*Marmaronetta angustirostris*	☑	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐				VU	☐	☑		
CHORDATA / AVES	*Netta rufina*	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐				LC	☐	☐		
CHORDATA / AVES	*Nycticorax nycticorax*	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐				LC	☐	☐		
CHORDATA / AVES	*Phoenicopterus roseus*	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐				LC	☐	☐		
CHORDATA / AVES	*Platalea leucorodia*	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐				LC	☐	☐	CITES Annexe II	
CHORDATA / AVES	*Tadorna tadorna*	☐	☐	☐	☐	☑	☐	☐	☐				LC	☐	☐		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La zone littorale est constituée de plusieurs éléments morphologiques : une falaise côtière correspondant à un banc de sables consolidés (Cap de Fedala), située entre l'estuaire et le port ; la zone estuarienne, comportant des habitats variés ; une plage de sable fin, à proximité de l'embouchure naturelle de la rivière et des dunes qui bordent le terrain de Golf et dont la végétation est dominée par un tapis d'Oyat Ammophila arenaria.
La zone estuarienne correspond aux vestiges d'une vaste plaine alluviale inondable, où abonde une végétation halophile. Cette zone, traversée par l'oued Al Maleh a subit des aménagements profonds (canalisation avec déplacement du lit de l'oued, urbanisation, endiguement, etc). Des fosses marquent le paysage de part et d'autre du 'canal' de l'oued ; elles sont le résultat des travaux d'extraction de l'argile ; elles se remplissent en eau pendant les périodes pluvieuses et donnent naissances à des marécages permanents à temporaires dont la profondeur atteint parfois les 2m. Ce site est très attractif pour l'avifaune (migratrice et nicheuse).
Plusieurs groupements de végétation y ont été identifiés :
- Groupement à Scirpus maritimus et Polygonum peroicenia, localisé sur les bords de l'oued et dans les marécages permanents ou qui s'assèchent rarement ;
- Groupement à Salicornia sp. et Atriplex hustata qui occupe les zones où la salinité est la plus élevée (zone touchée par la marée haute) et qui s'assèchent en été ;
- Groupement à Juncus rigidus qui occupe la zone légèrement au-dessus du niveau des hautes marées d'équinoxe ;
- Groupement à Suaeda fruticosa et Atriplex halimus, situé sur les sols salés non touchés par la marée haute ;
- Groupement à Tamarix, reparti dans divers endroits du site et qui a subi récemment une dégradation intense.
Le peuplement vers l'amont de l'oued Al Maleh amène à une vallée profonde où circule un ruisseau de faible envergure dans un lit étroit bordé d'une formation dense de tamarix Tamarix gallica, de joncs Juncus rigidus, de laurier rose Nerium oleander et de phragmites.
Les versants escarpés et les boisements forestiers qui les occupent sont dans un état dégradé sous l'effet de la sécheresse, de la coupe de bois et du surpâturage. Le versant gauche de la vallée a été reboisé avec des Eucalyptus Eucalyptus gonphocephala, des Pins Pinus halepensis et quelques Filaos Casuarina cunninghamiana situés dans le lit de l'oued.
Le lac de barrage est une petite retenue d'eau saumâtre peu profonde qui contrôle un bassin versant de 1.800 km2. Le lac a une forme allongée, aux bords réguliers, sans ravin de taille notable, occupés à 90% par une ceinture de Tamarix et d'Eucalyptus. Sa capacité totale initiale est de 18 Mm3, alors que sa capacité utile actuelle n'est que de 8,8 Mm3. A l'amont du lac s'est développée une belle tamariçaie qui occupe le lit de la rivière et qui sert en partie de piège aux matériaux solides apportés lors des crues.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		1		
D: Rivages marins rocheux				
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets		2		
F: Eaux d'estuaires		4		
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux		3		
H: Marais intertidaux		2		

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		4		
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres		1		Unique
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents		1		
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres		1		

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs		1	
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles		3	

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	*Atriplex semibaccata*	espèce rare
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	*Ruppia maritima*	espèce vulnérable

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	*Gambusia affinis*			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

La région de la Chouia interne dont fait partie le plateau de Mohammedia, appartient à l'étage semi-aride à hiver chaud. Mais, le climat des vingt dernières années du 20ème siècle fut marqué par plusieurs vagues de sécheresse, qui ont fait que cette zone soit dans dans l'étage aride à hiver tempéré.
Les précipitations annuelles moyennes sont de 420 mm, dont plus de 54 % tombe entre octobre et janvier, alors que de juin à septembre elles ne représentent que 4,2%. L'évaporation moyenne est de 1.485 mm/an. La température moyenne est de 18°C, d'octobre à janvier elle est en moyenne de 12,83°C, alors que les maxima se répartissent entre juin et septembre ; pendant cette période, la moyenne des températures est de 22,9°C.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres): -6

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres): 105

- [ ] Bassin hydrologique entier
- [ ] Partie supérieure du bassin hydrologique
- [x] Partie moyenne du bassin hydrologique
- [x] Partie inférieure du bassin hydrologique
- [ ] Plus d'un bassin hydrologique
- [ ] Pas dans un bassin hydrographique
- [x] Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Un cordon littoral englobe une formation sableuse issue des sables des plages situées de part et d'autres du rocher et de la falaise du cap de Fédala. Les saillies rocheuses opèrent une discontinuité dans ce système. En arrière s'étend une dépression d'argile et de limon, dont la largeur s'amplifie au niveau de la plaine de l'oued Al Maleh.

4.4.3 - Sol

- [x] Minéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR: Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Pas d'information disponible ☐

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui ○ Non ◉

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols de la région sont constitués essentiellement de Hamri (sol argileux ou Vertisol bien drainé), de Tirs (Vertisol), de Rmel (sol sableux) et de Dendoun (sol calcimorphe). Au niveau de la vallée de l'oued Al Maleh et de la zone alluviale, le sol est très profond et possède une texture fine à 85% (48% d'argile et 37% de limons) ; la teneur en sels solubles y dépasse les 2‰ et de la teneur en matière organique est assez élevée (2,51%).

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	☐	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	☐	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	☐	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Une grande partie des effluents urbains de Mohammedia est rejetée au niveau de l'oued, à travers plusieurs collecteurs. Des lâchers d'eau sont effectués régulièrement à partir du barrage, mais ils n'arrivent pas toujours à la zone humide de Mohammedia. Les cours d'eaux temporaires et semi-temporaires sont remis en eau par les eaux des précipitations et par la remontée de la nappe phréatique. Une station de pompage est installée au niveau du port ferroviaire menant à la SAMIR, elle sert à l'arrosage des terrains du Golf.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu ☐

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu ☑

4.4.7 - Salinité de l'eau

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l) ☑

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR: Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l) ☑

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR: Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Inconnu ☐

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe ☑

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR: Pas de changement ◉ Augmentation ○ Diminution ○ Inconnu ○

Inconnu ☐

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

Les variations saisonnières en éléments nutritifs sont importantes, en liaison à la fois avec les manifestations hydrologiques et biologiques : les teneurs sont très élevées en période de hautes eaux et basses (voire nulles) en été, suite à une intense assimilation par le phytoplancton. Les résultats de la variation saisonnière du rapport N/P suggère qu'au niveau du lac, le phosphore peut être considéré comme un premier facteur limitant (N/P>26) apparié à l'azote en période estivale (N/P<11). La faible profondeur et le mélange continu de la colonne d'eau contribuent à une biodisponibilité permanente des éléments nutritifs, mais leur évaluation à des faibles taux durant les périodes productives dénote un recyclage très rapide.

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar diffèrent de ceux du site lui-même: i) essentiellement semblables ○ ii) significativement différentes ◉

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important ☐

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée ☑

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense ☐

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents ☐

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

La zone alluviale a connu une régression très importante de sa surface, plusieurs structures industrielles et sportives se sont installées au sein du site notamment un Golf royal, des clubs de tennis, des industries, la raffinerie 'la SAMIR'.
Dans le lac de barrage, la seule activité autorisée est la pêche, mais les rives et la tamariçaie constituent des zones de parcours occasionnelles.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui ○ Non ○ Inconnu ◉

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones ☐

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide ☐

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/ national	☑	☐
Autre propriété publique	☑	☑

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	☑	☑

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de proprité (optionnel):

Réglementation de la pêche dans les eaux continentales et de la chasse (Haut Commissariat aux eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification HCEFLCD).
Loi 10-95 sur l'Eau (Agence de bassin hydrographique).
Réglementation de la pêche maritime (Ministère des pêches maritimes).

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

- Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Casablanca-Settat.
- Ministère de l'Intérieur (Préfecture de Mohammedia, Administration du Territoire)
- Ministère de l'Equipement (Domaine Public Maritime).
- Secrétariat d'Etat à l'Eau (Agence de Bassin Hydrographique).

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Ihssane AMAR, Cheffe de Service de Partenariat et de l'Animation Territoriale

Adresse postale:

25, Bv Brahim Roudani
Casablanca
Morocco

Adresse de courriel: amarihssane25@gmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Canalisation et régulation des cours d'eau	Faible impact	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Faible impact	☑	Aucun changement	☑	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Faible impact	Faible impact	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Faible impact	Impact moyen	☑	Aucun changement	☐	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Faible impact	Impact moyen	☑	Aucun changement	☑	Aucun changement
Effluents industriels et militaires	Faible impact	Impact élevé	☑	Aucun changement	☑	Aucun changement
Déchets solides et ordures	Faible impact	Impact moyen	☑	Aucun changement	☑	Aucun changement

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Site of Biological and Ecological Interest			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

Ia Réserve naturelle intégrale ☐

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage ☐

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs ☐

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques ☐

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion ☐

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs ☐

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels ☐

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Proposées

Autre:

Dans le cadre de la protection de l'environnement et du cadre de vie de la ville de Mohammedia et de ses environs, la préfecture, la municipalité et les industriels de la ville, ont décidé de mener une étude de lutte contre la pollution industrielle.
Cette étude a pour mission d'évaluer le degré de pollution actuel de la ville et de ses environs, d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de lutte contre la pollution industrielle, tout en permettant à la commune de former une cellule antipollution qui assurera progressivement le contrôle et la surveillance continue des différentes sources de pollution.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui ○ Non ◉

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui ○ Non ◉

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Dakki M. & El Agbani (2003).- Recensements hivernaux d'oiseaux d'eau au Maroc : Résultats du suivi de 1983-2000 et leur application à l'évaluation des sites inscrits ou proposés pour inscription sur la liste Ramsar. Rapp. inédit, Projet WWF International "Inscription de nouveaux sites marocains sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale". HCEFLCD/Inst. Sci./WWF/Bur. Ramsar, 15 pp.
El Ouali A. (1997).- Etude paysagère de l'embouchure de l'oued El Maleh et proposition d'aménagement. Thèse 3ème cycle. Inst. Agronomique et Veterinaire Hassan II, Rabat, 111 pp.
Khatami A. (1992).- Hydrologie du Sahel de Mohammedia-Benslimane : Etude hydrochimique, incidences des irrigations et des apports atmosphériques sur l'évolution des eaux et des sols. Thèse 3ème cycle. Univ. Louis Pasteur, Strasbourg, 205 pp.
Sabour B. (2002).- Etude des blooms d'algues toxiques à Cyanobactéries et Haptophycées dans le lac de barrage Oued Al Maleh (Maroc) : Ecologie, écophysiologie et toxicologie. Thèse Doct. Univ. Hassan II-Mohammedia, F.S.T. Mohammedia.
Thévenot M. & Qninba A. (2003).- Oiseaux d'eau nicheurs du Maroc. Rapp. inédit, Projet WWF International "Inscription de nouveaux sites marocains sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale". HCEFLCD/Inst. Sci./WWF/Bur. Ramsar, 89 pp.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)
<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)
<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides
<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2
<no file available>

v. plan de gestion du site
<no file available>

vi. autre littérature publiée
<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:

Zones humides de l'oued El Maleh (*ANEF, 12-06-2023*)

Zones humides de l'oued El Maleh (*ANEF, 12-06-2023*)

Zones humides de l'oued El Maleh (*ANEF, 12-06-2023*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription
<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2005-01-15